

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) lance un appel de déclaration d'intérêt aux communautés sportives et aux communautés des entraîneurs et de la recherche souhaitant contribuer au groupe de travail sur la santé mentale, le sport et la COVID-19 2022-2024, mené en collaboration avec le Centre canadien de la santé mentale et du sport (CCSMS). Le mandat et les rôles et responsabilités du groupe de travail ainsi que l'échéancier du projet sont décrits dans le document : [Mandat du groupe de travail sur la santé mentale, le sport et la COVID-19](#).

Composition du groupe de travail

Un maximum de 11 sièges sont à pourvoir :

- Un représentant provincial ou territorial de la formation des entraîneurs;
- Jusqu'à trois représentants des entraîneurs;
- Jusqu'à deux représentants des athlètes;
- Jusqu'à trois experts en la matière possédant deux certifications (professionnel de la santé mentale autorisé et consultant en performance mentale [membre professionnel de l'Association canadienne de la psychologie du sport]);
- Jusqu'à deux représentants d'organismes communautaires, travaillant en santé mentale ou soutenant une ou plusieurs communautés cibles.

Profil recherché : En plus des exigences de représentation, le choix des candidats repose sur les caractéristiques suivantes :

- Connaissances et compétences particulières liées à la santé mentale, à la maladie mentale et à la performance mentale;
- Capacité de réfléchir et d'agir de façon autonome tout en contribuant à l'équipe;
- Expérience positive dans la direction d'un changement organisationnel ou culturel important;
- Solides expériences dans les secteurs scientifique, professionnel et/ou sportif; expérience en entraînement et/ou en formation des entraîneurs;
- Bon réseau de contacts au sein du système sportif et à l'extérieur, particulièrement avec les populations cibles du projet;
- Dossier de réalisations organisationnelles et de services communautaires;
- Connaissance des milieux sportifs canadiens et de l'apport de la formation des entraîneurs et des intervenants.

Compétences et expérience : Vous avez fait vos preuves en tant que leader (a) en entraînement, en développement des entraîneurs ou en formation des entraîneurs et/ou (b) en recherche et en formation fondée sur les données probantes, en conduite professionnelle et/ou vous avez de l'expérience dans les domaines de la santé mentale, de la maladie mentale et de la performance mentale et/ou (c) vous comprenez les besoins des populations cibles du projet. Votre réseau aidera l'ACE et le CCSMS à réaliser le mandat du groupe de travail. Les expériences positives de leadership et en entraînement sont aussi des atouts.

Durée du mandat : Le mandat est d'une durée de 17 mois, à partir de novembre 2022. Première vidéoconférence du groupe de travail : **semaine du 28 novembre ou 5 décembre 2022**

Charge de travail : La charge de travail consiste en un maximum de 8 réunions par vidéoconférence. La première aura lieu en novembre 2022 et la dernière en mars 2024. Vous devrez aussi examiner la documentation et fournir des commentaires à chaque étape du projet et créer des liens avec les personnes de votre réseau.

Reconnaissance : L'ACE reconnaîtra publiquement le travail des membres du groupe de travail sur la santé mentale, le sport et la COVID-19.

Processus de candidature

Voir le [Mandat du groupe de travail sur la santé mentale, le sport et la COVID-19](#) et les renseignements sur la candidature.

- Fournir une lettre de présentation d'au maximum une page qui contient les éléments suivants :
 - Nom, adresse, numéros de téléphone (jour et soir), adresse courriel et le meilleur moment pour communiquer avec vous;
 - Motif de la déclaration d'intérêt et ce que vous avez à offrir au groupe de travail;
 - Compétences, études, certifications et expériences pertinentes;
 - Réalisations dans les milieux sportif, communautaire, de la recherche et des programmes sociaux;
- CV;
- Les experts sont priés de mentionner tout article ou toute expérience en recherche (p. ex. publications, rapports) ainsi que tout titre de compétence et toute agence gouvernementale (p. ex. Association canadienne de la psychologie du sport, l'Ordre des psychologues de l'Ontario).
- Deux références.

L'ACE tient compte du bilinguisme, de la représentation géographique et de la diversité des candidats. Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer dans votre lettre de présentation que vous faites partie d'un ou plusieurs groupes parmi les suivants : femmes, Autochtones, personnes ayant un handicap, minorité liée à l'orientation sexuelle ou à l'expression ou l'identité de genre ou minorité visible. Ces renseignements ne sont pas obligatoires.

L'ACE s'engage à ce que les nominations témoignent de sa volonté d'atteindre la parité des sexes et d'être à l'image de la diversité canadienne par rapport à la représentation linguistique et régionale et à l'équité en matière d'emploi.

Veillez faire parvenir votre candidature par courriel d'ici le **21 novembre 2022, avant 10 h (HAE)** :

Andrea Johnson
Gestionnaire de projets
Association canadienne des entraîneurs
ajohnson@coach.ca

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature le plus rapidement possible. Les personnes retenues seront avisées au plus tard le **28 novembre 2022**.

À propos de l'Association canadienne des entraîneurs

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) rallie divers intervenants et partenaires autour de sa mission de formation et de certification des entraîneurs, dans le but ultime d'étendre leur influence. Les programmes de l'ACE visent à outiller les entraîneurs en rehaussant leurs connaissances et compétences, à promouvoir le respect de normes éthiques, à encourager des comportements positifs ainsi qu'à accroître la reconnaissance professionnelle et l'influence des entraîneurs. Visitez le www.coach.ca pour en savoir plus sur les programmes de formation et de soutien des entraîneurs de l'ACE.